

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE GUITARE MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES (H/F)

🎯 Le défi à relever ?

Depuis janvier 2023, la communauté de communes a la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.

L'objectif est de **permettre au plus grand nombre de découvrir le plaisir de faire de la musique**, de jouer avec d'autres, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.

Sous l'autorité hiérarchique directe de la Directrice de l'école de musique intercommunale, vos missions principales seront les suivantes :

- **Enseigner la pratique de la guitare basse et/ou électrique en cours individuel/binôme/ ateliers :**
 - pour divers publics (enfant à partir de 7 ans/adolescent/ adulte)
 - selon différents cursus possibles (amateurs/ diplômants)
 - dans tout style de musique
 - en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques (écrits/oraux/solfège/tablatrice/grille)
- **Activités annexes possible selon les profils et compétences du candidats :** enseigner la musique à travers des ateliers culturelles variés /enseigner la musique à d'autres publics que les élèves inscrits à l'école
- Éveiller, former et accompagner des artistes amateurs autonomes
- Conduire et participer aux **projets pédagogiques et artistiques**
- Organiser et suivre les études des élèves.
- Aider à la conception de la mise en œuvre des projets de l'élève et à l'évaluation des projets
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique
- Participer aux différentes instances pédagogiques



Je postule !

Candidature avant le 15 mai 2025

Entretien de recrutement le 21 mai 2025

CV + lettre de motivation à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron
Courrier : 10 av. de la Résistance 07350 CRUAS
mail : recrutement@ardecherhonecoiron.fr

Découvrez notre territoire, ici !

👉 Ce poste est fait pour vous :

- vous avez une expérience artistique et pédagogique
- Vous possédez idéalement une formation instrumentale
- Vous êtes titulaire du permis B et avez un véhicule personnel
- Vous êtes une personne **autonome** et **dynamique** dotée d'un **excellent sens relationnel**
- Vous savez **enseigner à tous les élèves** en étant capable de **mesurer leurs besoins, leurs attentes et leurs capacités** et créer les progressions adéquates.
- Vous avez le **sens du travail en équipe**
- Vous respectez la **déontologie de l'enseignement** et avez le **sens du service public**.

🏠 L'environnement de travail ?

Poste à pourvoir au 01 septembre 2025
Recrutement par voie statutaire à défaut par voie contractuelle (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)
CDD de 12 mois renouvelable.

LIEU Le Teil

HORAIRES 4h45 hebdomadaires (heures complémentaires possible suivant le nombre d'inscription à la rentrée)

REMUNERATION

- Rémunération statutaire selon le grade de d'assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe ou 1ère classe
- Prime ISOE
- Participation employeur à la prévoyance

CONTRAINTES

Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle...).
Contraintes de congés

AVANTAGES

- Action sociale (culturelle, CNAS, sportive)
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité